

14 mars 2022

## Urbanisme, plan vélo, patrimoine vert et collèges au menu de la commission permanente du 14 mars 2022

### Plan vélo départemental

Le Département a adopté son plan vélo en mai 2018 afin d'accompagner les collectivités locales dans l'aménagement d'infrastructures et d'équipements favorisant la pratique du vélo utilitaire. L'enjeu majeur de cette politique cyclable est de mieux répondre aux besoins des usagers. Ainsi, tout en poursuivant le développement des grands axes structurants et des itinéraires de loisirs et touristiques, **la priorité est donnée aux déplacements du quotidien, entre le domicile, le travail et les établissements scolaires.**

Lors de la commission permanente, les élus ont donc approuvé plusieurs subventions :

- 84 348€ à la **Communauté de communes Entre Juine et Renarde** pour des aménagements cyclables sur les communes de Lardy, Bouray-sur-Juine, Janville, Chamarande et Etréchy ;
- 269 500€ à l'**Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre** pour la création d'une voie verte sur l'emprise des aqueducs de la Vanne et du Loing, chemin des Meuniers, à Paray-Vieille-Poste ;
- 42 500€ à la **commune de Morsang-sur-Seine** pour des aménagements cyclables route de Saintry.

### Schéma départemental des paysages, espaces verts et jardins de l'Essonne

Le Département est riche d'un patrimoine d'espaces verts rattachés aux équipements et infrastructures (routes, giratoires, pistes cyclables, jardins) qui représentent 573 hectares. Avec le Schéma départemental des paysages, espaces verts et jardins, le Département s'est fixé comme objectif de planter **plus de 4 000 arbres supplémentaires** aux abords des dépendances vertes qui jalonnent le territoire essonnien.

#### Exemples d'actions engagées en 2021 :

- acquisition du Bois des Montils sur les communes d'Auvernaux, Champcueil et Chevannes d'une superficie totale de 224 ha ;

- travaux d'aménagements paysagers et de végétalisation dans les collèges ;
- poursuite des travaux d'aménagements paysagers du Jardin des Voyages de la Maison-atelier Foujita, débutés en 2019 ;
- démarrage des travaux hydro-écologiques au Domaine départemental de Méréville ;
- plantation de 516 arbres le long de la RD19 (secteur Avrainville) et de 2805 arbres et arbustes le long de la RD444 (Igny) dans le cadre du programme des 4000 arbres.

#### Les projets 2022 :

- poursuite des travaux de restauration hydro-écologique au Domaine départemental de Méréville (travaux sur le Grand Lac et piscine des allemands, cascade du Pont des Roches, plantation du Grand Lac, puis à compter de septembre 2022 jusqu'à la fin de l'année, les travaux sur le bras usinier, le petit lac et rivière anglaise) ;
- aménagement paysager de 3 giratoires de la RD 191 à Saint-Hilaire/Etampes, Boutervilliers et Plessis-Saint-Benoist : 144 arbres et 750 arbustes plantés ;
- plantation de 5 400 plants forestiers le long de la RD19 ;
- création du jardin des voyages, jardin pédagogique, jardin des terrasses, jardin des mousses et jardin des érables à la maison-atelier Foujita ;
- projets de plantations dans les collèges suivants : Mozart et Delalande à Athis-Mons, Pablo Picasso à Saulx-les-Chartreux, Pablo Neruda à Grigny, Ferdinand Buisson à Juvisy-sur-Orge, Diderot à Massy et André Maurois à Epinay-sur-Orge.

#### **Renouvellement urbain à Grigny et Viry-Chatillon**

Le Département a adopté en 2017 **sa nouvelle politique de la ville départementale pour la cohésion sociale et le renouvellement urbain des quartiers prioritaires de l'Essonne**. L'objectif est d'articuler les interventions sur l'urbain et le social, en mobilisant une enveloppe de 30M€ en faveur des 14 quartiers prioritaires de la ville essonnienne bénéficiant du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), en complément des crédits de droit commun.

Lors de la commission permanente, les élus ont approuvé la convention pluriannuelle de renouvellement urbain des quartiers **la « Grande Borne » à Grigny et Viry-Chatillon (90 hectares, 7 sous-quartiers ou secteurs, 13 000 habitants) et le « Plateau » à Viry-Chatillon (30 hectares, 8 000 habitants)**. Ces quartiers bénéficient historiquement des dispositifs « politique de la ville ». Ils ont été qualifiés en 2015 d'intérêt national au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Le premier PRU a apporté un changement d'image et une amélioration de la qualité de vie reconnus par les habitants. Le nouveau programme de renouvellement urbain est primordial pour achever cette transformation urbaine.

Les travaux lancés dans le cadre du projet de renouvellement urbain de ces deux quartiers représentent 261,2 millions d'euros (dont 166,7 M€ de l'ANRU). **Le Département cofinance le NPNRU à hauteur de 4,9 M€**, en mobilisant le Fonds Départemental de Renouvellement Urbain (FDRU).

Parmi les opérations qui pourraient bénéficier de ce cofinancement figurent : à Grigny, la réhabilitation du groupe scolaire, la création d'un pôle associatif, la création d'un pôle solidarité, la création d'un équipement multiculturel ; à Viry-Chatillon, la reconstruction du gymnase Jules Verne.

### **Programme annuel d'études et d'entretien 2022 dans les collèges**

Outre des investissements importants dans les collèges, **le Département intervient aussi pour des études ou des opérations d'entretien dans les établissements**. Lors de la commission permanente, le programme 2022 de ces interventions a été adopté. **Le budget dédié s'élève à budget de plus de 34 M€** dont 11,6 M€ au titre de la performance énergétique et 10M€ au titre des travaux d'entretien des collèges (amélioration et embellissement, mise en conformité des blocs sanitaires, etc.).

Le programme va concerner :

- des travaux de maintenance programmée, de plans thématiques d'investissement et de travaux d'aménagement. L'objectif est l'amélioration générale du patrimoine en l'adaptant aux évolutions des enseignements et de la vie scolaire ;
- des études thématiques, suivies de travaux l'année suivante, pour valoriser l'engagement du Département sur la « qualité d'usage » ;
- des travaux en faveur de l'hygiène, de la sécurité et de l'entretien courant du patrimoine bâti.

Ainsi en 2022, des programmes de travaux vont être achevés : la mise en sécurité des sites de tous les collèges y compris les alarmes PPMS (plan particulier de mise en sûreté) et la mise en conformité des réseaux d'assainissement.

**Contact presse : Luce Margonty**

[lmargonty@cd-essonne.fr](mailto:lmargonty@cd-essonne.fr) - 06 08 10 50 84



Suivez-nous sur @CDEssonne